

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

FICHE TECHNIQUE | PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

Sésie du lilas

Nom scientifique : *Podosesia syringae* (Harris)

Synonymes : Sésie du frêne

Noms anglais : Lilac borer, Ash borer

Classification (ordre/famille) : Lepidoptera/Sesiidae

Introduction

L'adulte de la sésie du lilas ressemble beaucoup à une guêpe, mais il s'agit bien d'un papillon. Les arbres dans lesquels la larve de la sésie creuse des galeries sont affaiblis et dépérissent.

Hôtes

Toutes les espèces de lilas, particulièrement les cultivars de *Syringa vulgaris* (lilas commun), ainsi que *Fraxinus* spp. (frênes).

Identification

Chenilles

- Blanc crème.
- Tête brune.
- La larve mature mesure environ 25 mm.

Adultes

- Papillon au corps brun foncé, presque noir. Les pattes sont longues et généralement jaunes ou orangées.
- Mesurent environ 22 mm (25-33 mm pour l'envergure des ailes)
- Les ailes sont transparentes.
- Son apparence est similaire à celle d'une guêpe, mais sans bandes jaunes ou blanches.



Adulte de *Podosesia syringae*
© Mark Dreiling

Biologie

- Une seule génération par année au Québec.
- Les œufs sont pondus dans les fentes et les blessures de l'écorce à la fin du printemps.
- Après l'éclosion des œufs, les larves entrent sous l'écorce des plants, puis creusent une galerie plus profonde pour leur pupaison qui a lieu à la fin de l'été.
- Au printemps suivant, l'adulte émerge.

Dommmages

- Pendant les jours chauds de l'été, le feuillage des lilas atteints flétrit; une chlorose et la chute des feuilles s'en suivent.
- Présence de petits trous, avec des amas de sciure, sur les tiges principales affectées.
- Parfois, prolifération de gourmands sur les tiges situées au-dessous du site de ponte.



Sésie du lilas

Exuvie nymphale (pupe) laissée lors de l'émergence de l'adulte (à gauche) et trou laissé par l'adulte (à droite).

Périodes d'activité

- Chenilles : juin à fin d'octobre.
- Adultes : mi-mai à mi-juillet.

Surveillance phytosanitaire

- Effectuer un dépistage des adultes à l'aide de pièges et de phéromones spécifiques à la sésie du lilas du début de juin à la fin de juillet.
- Observation des trous d'émergence des adultes qui sont circulaires et mesurent de 4 à 5 mm.
- Observation des trous d'entrée avec sciure et, parfois, léger écoulement de sève; les nouveaux trous d'entrée apparaissent normalement entre le début de juillet et la fin d'août.

Seuil d'intervention

- Dès qu'une capture est rapportée dans le secteur.

Stratégies d'intervention

Prévention et bonnes pratiques

- Maintenir les plants vigoureux par une bonne régie de fertilisation et d'irrigation.

Lutte physique

- Couper et brûler les parties affectées avant la mi-mai.
- Début de juillet à fin de juillet sur les jeunes arbres : utiliser une broche souple dans le trou d'entrée pour détruire la larve.

Lutte chimique

- Des insecticides sont homologués pour lutter contre la sésie du lilas.
- La période de traitement devrait coïncider avec la période comprise entre la pleine floraison et la fin de la floraison de *Spiraea x vanhouttei*.
- Les insecticides doivent être appliqués sur l'écorce du tronc et des branches maîtresses, avant l'entrée des chenilles dans l'arbre; faire 2 traitements à 10 jours d'intervalle.
- Les insecticides homologués tuent les larves à leur éclosion; ils ne sont pas efficaces lorsque les chenilles sont à l'intérieur de l'arbre.
- Privilégier les produits à faible risque pour la santé et l'environnement.

Note : [L’Affiche - Pesticides homologués en pépinière ornementale](#) développée par l’IQDHO sur l’efficacité des pesticides et leurs impacts sur la faune auxiliaire peut guider votre choix vers des produits qui protègent les prédateurs naturels.

Pour plus d'information

- Le site Web de [SAgE pesticides](#) donne de l'information sur les pesticides homologués ainsi que sur la gestion rationnelle et sécuritaire de ceux-ci.

Cette fiche technique mise à jour par Louise Voynaud, M. Sc. biol., est adaptée de l'avertissement N° 4 du 15 juin 2015 publié par le réseau Pépinières ornementales et rédigé à l'origine par Mario Comtois, agr. et Nicolas Authier, agr. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du sous-réseau Pépinières ornementales](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

12 juillet 2023